

ROGER FAJARDIE

La montée du Parti socialiste

Les commentaires sur les résultats des élections législatives des 12 et 19 mars 1978 ont un aspect paradoxal. Ils font généralement état d'un insuccès, parfois d'un échec, du Parti socialiste. Or celui-ci a nettement progressé par rapport aux élections de 1973. Sans l'influence des sondages sur l'opinion publique, cette montée eût été enregistrée sans réserves à son actif. Tel n'est pas le cas, alors que, en comparaison des résultats antérieurs, le Parti socialiste, avec près de 23 % des suffrages, atteint un pourcentage obtenu une seule fois dans le passé, à l'Assemblée constituante de 1945, et dépasse largement celui qui lui avait permis de constituer en 1936, avec Léon Blum, le gouvernement de Front populaire.

Au vu des résultats du premier tour de ces élections de 1978, le Parti socialiste et le RPR se disputent la première place parmi les formations politiques en France. Le tableau publié par le ministère de l'Intérieur, donnant un centième de point et un millier de voix au bénéfice du RPR, n'emporte pas une conviction évidente. Les informations fournies par les fédérations départementales du Parti socialiste nous ont permis d'aboutir à un tableau légèrement différent qui porterait le Parti socialiste de 22,59 à 22,79 % et ramènerait le RPR de 22,60 à 22,46 % des suffrages. Ce débat, portant sur des marges, ne sera jamais tout à fait tranché. Il est finalement juste de considérer que le Parti socialiste à gauche, et le RPR à droite, pèsent d'un poids équivalent au lendemain de ces élections législatives. Et en toute hypothèse, avec 6 millions et demi de voix — plus de 7 millions, soit près de 25 % des suffrages, avec les radicaux de gauche qui disposaient d'une investiture commune dans 31 circonscriptions — le Parti socialiste enregistre un gain de 4 points sur 1973, ce qui constitue une montée considérable dans un pays où les oscillations du pendule électoral restent, au total, assez faibles. Pour la première fois depuis 1936, il précède le Parti communiste de 2 points et est donc, incontestablement, la première formation de la gauche.

Certes, l'opposition n'aura que 201 sièges à l'Assemblée nationale contre 290 à la « majorité » diminuée, mais reconduite. Pourtant, la gauche obtient plus de 49 % des voix à l'issue du second tour. Le vote écologiste semble avoir été souvent le fait d'un électorat aisé et urbain qui s'est moins largement reporté qu'on l'escomptait généralement sur les candidats de la gauche au second tour. Les reports ont été dans de nombreux cas médiocres entre les partis de gauche. Mais la montée de l'opposition, du seul fait du Parti socialiste, est évidente. Qu'il y ait 102 députés socialistes plus 1 apparenté, 10 députés radicaux de gauche, 86 députés communistes, et 2 « divers opposition », ne rend pas exactement compte de la situation nouvelle créée par les élections législatives. Un déplacement de 1 % des voix en faveur de la gauche lui eût donné 59 sièges de plus et la majorité. Un déplacement global de moins de 11 000 voix sur 26 millions de votants eût, dans 24 circonscriptions, entraîné l'élection du candidat de la gauche au second tour (dans 14 cas un socialiste). L'application de la représentation proportionnelle départementale, telle qu'elle a fonctionné en France de 1945 à 1958, eût pu donner, dans la mesure où la comparaison est possible, une marge de quelques sièges à la gauche. Enfin, une répartition nationale des sièges à la proportionnelle sur les chiffres du premier tour (en tenant compte du seuil habituellement admis de 5 % pour avoir droit de participer à cette répartition) eût attribué 248 sièges sur 491 à la gauche, soit la majorité absolue, dont 135 sièges au Parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche et 113 au Parti communiste.

Dans ce contexte électoral, les maires élus en 1977 ont, en règle générale, obtenu de bons résultats et fait nettement progresser le pourcentage des suffrages socialistes. Parmi les maires des 40 villes gagnées par le Parti socialiste lors des élections municipales de 1977, 22 étaient candidats aux législatives. 10 d'entre eux ont été élus et 16 ont obtenu un pourcentage de voix supérieur à la moyenne nationale des progrès du Parti socialiste. Le tableau ci-dessous rend compte de cette situation qui traduit l'importance et le développement de l'implantation socialiste dans la vie locale du pays :

Rhône (6 ^e)	Charles Hernu, maire de Villeurbanne, (<i>élu</i>)	+ 21,95
Vienne (1 ^{re})	Jacques Santrot, maire de Poitiers (<i>élu</i>)	+ 14,84
Cantal (1 ^{re})	René Souchon, maire d'Aurillac	+ 14,47
Ille-et-Vilaine (1 ^{re})	Edmond Hervé, maire de Rennes	+ 14,45
Orne (1 ^{re})	Pierre Mauger, maire d'Alençon	+ 13,25
Eure-et-Loir (1 ^{re})	Georges Lemoine, maire de Chartres (<i>élu</i>)	+ 13,23
Ain (1 ^{re})	Louis Robin, maire de Bourg-en-Bresse	+ 13,18
Loire (5 ^e)	Jean Auroux, maire de Roanne (<i>élu</i>)	+ 12,26

Finistère (2 ^e)	Francis Le Blé, maire de Brest	+ 11,14
Nord (9 ^e)	Guy Chatilliez, maire de Tourcoing	+ 7,71
Ille-et-Vilaine (6 ^e)	Louis Chopier, maire de Saint-Malo	+ 6,94
Yvelines (3 ^e)	Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine (<i>élu</i>)	+ 6,64
Charente (1 ^{re})	Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême (<i>élu</i>)	+ 5,98
Drôme (1 ^{re})	Rodolphe Pesce, maire de Valence (<i>élu</i>)	+ 5,88
Loire (3 ^e)	Jacques Badet, maire de Saint-Chamond	+ 5,53
Hérault (1 ^{re})	Georges Frèche, maire de Montpellier	+ 4,18

Dans un secteur de vieille et solide implantation socialiste, tel que l'agglomération lilloise dans le Nord, les maires socialistes, élus députés, marquent encore une progression : Alain Faugaret, maire de Wattrelos, dans la 8^e circonscription (+ 4,92), Pierre Mauroy, maire de Lille dans la 2^e (+ 3,66), Pierre Prouvost, maire de Roubaix, dans la 7^e (+ 3,15). De même, une montée spectaculaire est réalisée dans la 2^e circonscription du Val-de-Marne, avec Pierre Tabanou, maire de L'Hajÿ-les-Roses (+ 11,73), dans la 3^e circonscription de l'Essonne, avec Claude Germon, maire de Massy (+ 7,88) ; dans la 1^{re} circonscription des Deux-Sèvres, avec René Gaillard, maire de Niort (+ 7,70), dans la 6^e circonscription de la Gironde, avec Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac (+ 7,05), dans la 4^e circonscription du Val-de-Marne, avec Joseph Franceschi, maire d'Alfortville (+ 5,32), tous trois réélus députés.

Enfin, les élections législatives de 1978 mettent en lumière le développement global de l'influence socialiste. Désormais, la représentation de 7 départements sera totalement socialiste : ce sont, hormis la Nièvre, des départements du Midi : l'Ariège, l'Aude, la Drôme, la Haute-Garonne, le Gers et les Landes. Dans trois départements, les députés seront tous communistes : le Gard, la Haute-Vienne et la Seine-Saint-Denis. Pourtant, en dehors des zones de tradition socialiste fortement implantée (Nord - Pas-de-Calais notamment), du Sud-Ouest où la progression se poursuit (gain de 2 sièges en Charente-Maritime et en Gironde — dont un radical de gauche —, gain de 1 siège en Charente, en Haute-Garonne, dans le Gers, les Landes et le Lot-et-Garonne), ou de celles où une personnalité de grande notoriété, par exemple François Mitterrand dans la Nièvre, marque de son empreinte le combat et l'action du parti, il apparaît que l'importance de l'influence socialiste tend à se rapprocher de la moyenne nationale. C'est ainsi que les progrès se poursuivent dans l'Ouest, où une fraction des catholiques vote désormais socialiste, et dans l'Est où le Parti socialiste a gagné 10 points en Alsace, frôlé la victoire à Nancy et conquis des sièges à Metz et à Saint-Dié.

Le mouvement de l'influence géographique du Parti socialiste apparaît assez bien dans l'évolution de la répartition des sièges par régions (il convient toutefois de tenir compte de la déformation qu'implique le second tour du scrutin uninominal d'arrondissement) :

<i>Régions</i>	<i>1973</i>	<i>1978</i>
Alsace		
Aquitaine	9	12
Auvergne	5	3
Bourgogne	4	5
Bretagne	4	4
Centre	1	1
Champagne	2	
Corse		
Franche-Comté	3	3
Languedoc	7	5
Limousin	3	1
Lorraine	1	2
Midi-Pyrénées	11	14
Nord - Pas-de-Calais	15	16
Basse-Normandie	2	2
Haute-Normandie	2	2
Région parisienne	2	5
Pays de la Loire	1	3
Picardie	2	3
Poitou-Charentes	1	5
Provence - Côte d'Azur	8	4
Rhône-Alpes	10	12
Total	93	102

Si un tassement est enregistré en Auvergne, en Languedoc, en Limousin, en Provence - Côte d'Azur, qui appelle naturellement un examen attentif, des progrès significatifs sont confirmés en Aquitaine, dans le Midi-Pyrénées, en Poitou-Charentes, dans la région Rhône-Alpes et dans la région parisienne.

Les nets progrès du Parti socialiste apparaissent, au lendemain de ces élections législatives, comme la confirmation d'un mouvement qui n'a pas cessé de s'amplifier depuis qu'au Congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, les socialistes français ont retrouvé le chemin de leur unité. Il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête. Les socialistes trouvent donc, dans l'analyse des résultats électoraux des 12 et 19 mars 1978, des motifs de confiance et d'espoir.